

Jean-Luc Sadik : « J'ai formé la plupart des DTN »

Aux lendemains des Jeux Olympiques de Londres, Jean-Luc Sadik, fondateur et dirigeant de TPS Conseil, lance le Centre européen du sport et du management, une nouvelle offre de formation qui «*outille*» les décideurs. Focus sur ce nouveau programme et rencontre avec un conseiller totalement méconnu du grand public mais très influent dans le monde sportif.

Jean-Luc Sadik, pouvez-vous vous présenter pour nos lecteurs ?

Je suis le fondateur et le dirigeant de TPS Conseil, un cabinet de conseil et de management né en 1990, pionnier du transfert sport/entreprise et partenaire historique de l'INSEP, positionné grandes entreprises, PME, collectivités territoriales et mouvement sportif. Notre objectif : accompagner les équipes et les dirigeants, au quotidien, pour les aider à la prise de décision, à développer leur organisation et à faire face à des situations difficiles. Je suis par ailleurs coach, j'ai formé depuis 1996 la plupart des DTN et un grand nombre de cadres techniques des fédérations sportives, participé aux travaux de l'Assemblée du sport (Atelier Gouvernance du sport français, Ndlr.), etc.

Vous lancez dans quelques semaines le Centre Européen du Sport et du Management (CESM). De quoi s'agit-il exactement ?

Fort de ma longue expérience dans le domaine du sport, j'ai décidé de lancer un cursus pédagogique, dont la première promotion débutera les 16 et 17 octobre avec le programme «Surf» (soutenu par la CGPME) et se déroulera dans le cadre symbolique du Golf National à Guyancourt, site d'accueil de l'Alstom Open de France et de la Ryder Cup 2018. Face à une fonction managériale de plus en plus exposée et des organisations en mutation, l'ambition du CESM est d'accompagner chaque responsable et de renforcer ses compétences grâce au décloisonnement et à la diversité des problématiques traitées. Nos objectifs sont

«simples» : apporter toutes les clés et les outils nécessaires pour assurer une gouvernance qui soit à la fois confortable et adaptée aux nouveaux modèles économiques. Renforcer le leadership, prendre du recul face aux situations à forts enjeux personnels et managériaux, renforcer l'implication de ses collaborateurs et son rôle d'interface, bénéficier d'un réseau d'échanges entre pairs de différents univers, etc. sont autant d'objectifs pédagogiques que nous nous sommes fixés. Ce programme est composé de 5 modules opérationnels de 2 jours, alternant étude de cas réels, rencontres d'experts et suivi individualisé et vise à éclairer les mutations managériales. Notre ambition, après 23 ans d'engagement aux côtés des équipes et des dirigeants du sport, de l'en-



Jean-Luc Sadik, fondateur et dirigeant de TPS Conseil

treprise et des collectivités, est de rénover les pratiques managériales en décloisonnant les 3 univers.

A qui s'adresse ce programme ?

Il s'adresse pour la première fois aux acteurs du sport, de l'entreprise et des collectivités locales. J'entends par là aussi bien les managers et cadres ayant des responsabilités hiérarchiques que toutes les personnes ayant des responsabilités de management transversal ou de chef de projet.

Suite page 2

Sommaire

Hebdo

- Création du Club des parlementaires pour le vélo.....3

Equipement

- La vidéosurveillance a-t-elle toujours un sens ?4

Sport scolaire

- Selon le SNAPS, «*le changement*» annoncé par François Hollande n'était qu'un slogan ...5

Pratique sportive

- Le Wakeboard Câble : la discipline sport extrême qui a le vent en poupe.....7

La Lettre de l'économie du sport

Groupe Sport.fr
32, bd Paul Vaillant Couturier
93108 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 51 90 40 (messagerie)
E-mail : sport@sport.fr

Service abonnements
Tél. 09 70 40 65 15/Fax 09 59 99 44 15
E-mail : commercial@sport.fr

Disponible uniquement sur abonnement

Directeur de la publication :
David Tomaszek
Rédacteur en chef : Alain Jouve

Dépôt légal à parution
ISSN 0767-9769
Commission paritaire 182126

Imprimerie Domenica Media / Espagne

Jean-Luc Sadik : « J'ai formé la plupart des DTN »

Suite de la page 1

Quelles sont les personnalités du monde sportif qui vous accompagnent dans ce projet ?

La première promotion sera parrainée par Claude Fauquet, directeur général adjoint de l'Insep et partenaire de longue date du cabinet. Interviendront également parmi d'autres en leur qualité d'experts référents Christophe Muniesa, directeur exécutif de la FFGolf, Jean-Pierre de Vicenzi, directeur général de la FFBB, Pascal Berrest, directeur général de la FFSA, Philippe Gouard, DTN de la FFVoile, Pierre-Yves Gerbeau, ex-hockeyeur qui est aujourd'hui un businessman reconnu outre-manche, ou encore Vincent Clarico, entraîneur national en charge des relais 4x100 masculin et féminin au sein de la fédération française d'athlétisme.

En votre qualité d'expert du conseil, et au regard de votre importante expérience professionnelle, quels sont les domaines dans lesquels le monde sportif s'avère le moins efficace et/ou montre ses limites ?

J'ai relevé au cours de ces dernières années 4 grandes problématiques. La première problématique est liée à la gouvernance. L'implication accrue et la profes-

sionnalisation active des élus confrontés à des enjeux de plus en plus complexes (environnement, relations amateurs/pros, évolution périmètres champ sportif, événements,...) génèrent des questionnements considérables. Cela induit de nouvelles exigences et de nouveaux besoins en compétences collectives et individuelles qui ne sont pas que techniques. La transparence et la collégialité des prises de décision s'invitent de plus en plus dans les fédérations. La deuxième grande thématique est liée aux nouvelles technologies. Nous assistons à des évolutions générationnelles dans les équipes. L'émergence des nouveaux média, (smartphones, internet, réseaux sociaux, travaux collaboratifs à distance, etc.) bouleverse la façon de travailler installant une «tyrannie de l'opérationnel» qu'il convient d'accompagner. Pire, elle génère une forme de clivage à l'intérieur même des équipes. Les récents incidents de l'équipe de France de football sont encore présents à notre esprit pour le rappeler. Il est important d'intégrer confortablement l'avènement du Management 2.0 (transparence, management à distance, mobilisation de l'intelligence collective) au sein du mouvement sportif

comme des entreprises ou des collectivités. Troisième problématique : tout ce qui touche la définition de projets porteurs de sens, par tagés par les équipes s'appuyant sur un «business model» viable. Il est vital que les fédérations sportives s'engagent pratiquement sur des projets mobilisateurs (la FFGolf et la Ryder Cup) en associant plus finement toutes les parties prenantes (équipes, partenaires, collectivités, champions). Enfin, et c'est le quatrième point, comment enrichir régulièrement le rôle ressource des dirigeants sportifs (élus, DTN, cadres techniques) dans le rapport à leur équipe et à leur organisation ? L'idée étant de maintenir une livenesscore today veille continue avec les meilleures pratiques des pairs.

Quelles sont d'après vous les fédérations qui vous paraissent en pointe sur ces sujets ?

Parmi les fédérations que nous avons la chance d'accompagner depuis de longues années, celles du golf ou du basket me paraissent déjà engagées sur ces axes. La complémentarité élus/permanents, la mobilisation transversale des compétences et l'implication des équipes méritent d'être soulignées.

pour le 13 septembre. Le sujet ?

TPS Conseil en partenariat avec la FFGolf ont décidé de lancer les Rencontres du Sport et du Management avec pour objectif de partager les meilleures pratiques managériales entre dirigeants du sport, des entreprises et des collectivités. D'aborder des thèmes brûlants (la question du sens et la gestion des talents), de constituer un réseau d'acteurs variés (grandes entreprises, CGPME, CNFPT, villes) concernés par ces problématiques et d'encourager l'innovation managériale. Le prochain rendez-vous aura lieu le jeudi 13 septembre, quelques jours après la fin des jeux paralympiques, de 9h à 13h, au Golf National à Guyancourt autour du thème «*Manager dans la transversalité, vers de nouvelles formes d'engagement individuel et collectif*». Il réunira notamment Claude Fauquet, Jean-Pierre de Vicenzi, Christophe Muniesa, Stéphane Gatignon (maire Sevrans)... Et c'est gratuit !

Pour en savoir plus
contact@tps-conseil.com
0142603333
www.tps-conseil.com

Parcours pédagogique Les 5 thématiques de la Promotion 1

- 1 Conduire le changement
- 2 Prendre en mains et animer un groupe
- 3 Conduire un projet
- 4 Gérer les situations de crise
- 5 Accroître son efficacité personnelle

Outre votre cursus qui démarre les 16 et 17 octobre, vous organisez des journées de réflexion thématiques très variées. Quelques mots sur cette initiative ? Le prochain rendez-vous est prévu



Création du Club des parlementaires pour le vélo

Réunis au Sénat le 5 juillet 2012 pour leur Assemblée générale et la remise des Talents du vélo 2012, les élus adhérents au Club des villes et territoires cyclables ont enfin pu voir se concrétiser leur demande : le lancement du Club des parlementaires pour le vélo.

Le Club des parlementaires pour le vélo s'inscrit dans la démarche du «All-Party Parliamentary Cycling Group» britannique, composés de pairs de la Chambre des Lords et de députés de la Chambre des communes, de toutes tendances politiques. En mars dernier, le Club des villes et territoires avait accueilli à Paris une délégation de ce groupe de parlementaires britanniques qui agit pour promouvoir l'utilisation du vélo comme mode de transport à part entière, en lui accordant un statut particulier dans les textes et projets législatifs.

Durant cette année 2012, marquée par les deux grands rendez-vous électoraux que

sont les élections présidentielles et législatives, le Club des villes et territoires cyclables, a rappelé à l'ensemble des candidats, ainsi qu'aux députés et sénateurs, les dix propositions qu'il défend pour mettre en œuvre une vraie politique nationale vélo. «Et en priorité des incitations économiques de nature à enclencher des dynamiques vertueuses et des effets bénéfiques sur l'économie», confie Jean-Marie Darmian, président du Club des villes et territoires cyclables. «L'objectif est bien que cette année de nouvelle législature soit aussi celle du lancement attendu d'une véritable politique nationale vélo en France, à l'instar de ses voisins européens, pour

inscrire le vélo dans les outils de la relance et du développement économique.»

«Il existe une politique vélo en France, mais elle est le fait quasiment exclusif des collectivités locales qui assurent plus de 90% de l'investissement public et qui, comme «L'enquête nationale des politiques cyclables 2010-2011» le montre, accentuent considérablement leurs efforts depuis 2007», ont rappelé Jean-Marie Darmian et Denis Baupin. «Les Gouvernements ont jusqu'ici laissé passer les occasions d'engager un vrai changement en ne prenant pas des mesures dont l'impact pourrait être très important car elles déclenchent

des dynamiques. Dynamique de transfert modal, de la voiture solo vers d'autres modes dont le vélo, nouvelles sources d'activité physique quotidienne, comportements plus citoyens et relance de l'achat de vélos de qualité produits en France.»

Avec la création du Club des parlementaires pour le vélo, les élus membres du Club des villes et territoires cyclables se réjouissent que l'encouragement des politiques cyclables soit porté par la représentation nationale. Avec une ambition commune : après le boom du vélo urbain depuis le milieu des années 2000, il faut «le vélo pour tous, un vélo pour chacun !»

Les principaux membres du club

Aux côtés de Jean-Marie Darmian, président du Club des villes et territoires cyclables, maire de Créon et député suppléant de la Gironde, et de Denis Baupin, vice-président de l'Assemblée nationale, député de Paris, ancien président du Club des villes et territoires cyclables (2004 à 2008), se sont engagés à créer et développer le Club des parlementaires pour le vélo :

- Alain Anziani, sénateur de Gironde, questeur du Sénat, adjoint au maire de Mérignac, membre du Club des villes et territoires cyclables,
- Alexis Bachelay, député des Hauts-de-Seine, adjoint au maire de Colombes, membre du Bureau du Club des villes et territoires cyclables,
- Dominique Gillot, sénatrice du Val d'Oise, maire d'Eragny, vice-présidente de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, membre du Club des villes et territoires cyclables,
- Annick Lepetit, députée de Paris, membre du Bureau du Club des villes et territoires cyclables,
- Philippe Plisson, député de la Gironde,
- Roland Ries, sénateur du Bas-Rhin, maire de Strasbourg, président du GART et ancien président du Club des villes et territoires cyclables (1992)

En bref

► **L'Ufolep, nouvel adhérent du comité de promotion du vélo.** L'Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique a été créée en 1928 au sein de la Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire, afin de répondre aux attentes d'une partie de ses adhérents. « L'UFOLEP qui compte 70 000 pratiquants en activités cyclistes se veut également un mouvement d'éducation populaire notamment dans les domaines de la sécurité, de la santé et du respect de l'environnement » explique Philippe Machu, Président National. Première fédération sportive multisports affinitaire de France, l'UFOLEP présente une double identité et une double ambition de fédération multisports et de mouvement d'idées dans la société d'aujourd'hui et de demain. L'UFOLEP est une fédération agréée par le Ministère des Sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). L'adhésion de l'UFOLEP prendra son plein effet le 1er septembre.

La vidéosurveillance a-t-elle toujours un sens ?

Rien ne peut être reproché à la vidéosurveillance lorsqu'elle permet de contrôler un tronçon d'autoroute ou l'ambiance dans un stade. Par contre, il serait fallacieux de voir en elle la panacée universelle. Directeur de la chaire de géographie politique de l'université de Neuchâtel, Francisco Klauser fait la part des choses entre l'utilisation tous azimuts de cette technologie et ses réels apports.

Auteur d'une thèse de doctorat sur la vidéosurveillance, professeur de géographie à l'Université de Neuchâtel, en Suisse, Francisco Klauser reconnaît l'utilité de la vidéosurveillance pour élucider des crimes, mais il en relativise l'effet préventif. Pour lui, «cet effet est souvent bien plus limité qu'on ne le pensait». Si une diminution des délits s'observe effectivement juste après la mise en place du dispositif, l'effet disparaît presque complètement au bout de cinq à sept mois. Apparemment, les caméras s'oublient très vite. Et si elles se remarquent, elles ris-

quent de ne provoquer qu'un simple déplacement du problème. Sans compter qu'il suffit d'un foulard ou d'une cagoule pour rendre le système inopérant.

Francisco Klauser estime à 100 000 ou 150 000 le nombre de caméras installées sur le territoire helvétique. En Grande-Bretagne, on parle de 5 millions. Chaque jour, de nouvelles caméras viennent s'ajouter à l'armada de ces yeux scrutateurs déjà mise en place. Avec une telle somme de données, parvient-on toujours à maîtriser l'information fournie ? «Pour qu'une

caméra soit utile, avertit Francisco Klauser, il faut que quelqu'un visionne le film à l'arrière, ce qui n'est pas toujours le cas. Mais ce n'est pas tout, en cas d'agression ou de vol, il faut aussi des personnes capables d'intervenir sur le terrain. Et cela rapidement ! Autant dire que la vidéosurveillance est loin de remplacer totalement des agents de sécurité.» Malgré ses doutes, Francisco Klauser n'est toutefois pas prêt à jeter le bébé avec l'eau du bain. Il croit aux vertus de la vidéosurveillance, lorsqu'elle intervient le long des autoroutes ou dans les stades

sportifs. Dans ces cas, les caméras montrent une autre efficacité, car «elles permettent de poser un diagnostic avant même d'avoir mis les pieds sur le terrain».

Francisco Klauser souhaiterait une réflexion plus approfondie avant l'investissement de budgets relativement importants. D'après une enquête menée par ses soins, la grande majorité des personnes préférerait en effet une présence humaine plutôt que technologique. «La vidéosurveillance ne dérange pas en soi les gens, remarque-t-il. Mais ils n'y croient pas non plus.»

Les caméras sont peu dissuasives

Thomas Busset, historien, auteur de recherches sur le supportérisme au Centre international d'étude du sport (CIES) à Neuchâtel, analyse le comportement des supporters.

L'agitation dans les gradins a toujours existé. Mais les comportements d'une partie des supporters devenant de plus en plus agressifs au fil du temps, une succession de mesures a été prise pour tenter d'enrayer le phénomène. «En Suisse, on a d'abord cloisonné les stades, afin de séparer les fans de l'équipe hôte de ceux des visiteurs, et éviter ainsi des contacts directs entre les deux fac-

tions», se souvient Thomas Busset. Ensuite, des barrières ont été érigées, surtout pour empêcher les spectateurs de pénétrer sur le terrain. Parallèlement, le personnel chargé de la sécurité du match a été renforcé. A chaque étape cependant, des supportaires trouvaient des parades. L'introduction de caméras de surveillance pour identifier les allumeurs de fusées ne semble pas échapper à ce constat. «Port de casquette avec lunettes de soleil, échange de survêtements, dissimulation derrière une banderole, etc., sont autant de moyens de se dérober au service de sécurité lorsqu'on met le feu à

une torche», illustre l'historien. Il est difficile d'intervenir en flagrant délit, car si on appréhende le fauteur de trouble, il y a de fortes chances que les autres fans réagissent violemment contre les forces de l'ordre.

Les caméras ne dissuadent donc pas forcément du passage à l'acte, estime le chercheur. En mai 2006, à la fin d'un match décisif du championnat suisse que le FC Bâle a perdu à domicile lors des prolongations, des dizaines de supporters locaux ont envahi le terrain et s'en sont pris à des joueurs de l'équipe adverse. «Or tous ces gens étaient filmés par les

caméras de la télévision. Mais les esprits étaient tellement échauffés que cela ne les a pas empêchés d'agir à visage découvert», constate Thomas Busset. Les outils de répression et d'identification n'ont souvent fait que déplacer les problèmes, qui sont aujourd'hui localisés surtout en dehors des stades. Par ailleurs, les provocations et les violences visent maintenant davantage les forces de l'ordre que les supporters de l'équipe adverse. Le trajet des supporters entre la gare et le stade et, surtout à l'issue de la rencontre, sur le chemin du retour, devient à cet égard particulièrement exposé.

Selon le SNAPS, «le changement» annoncé par François Hollande n'était qu'un slogan

Lors de l'audience accordée à l'UNSA/Education le 26 juin 2012, la ministre des sports a annoncé que les promesses de François Hollande ne seraient pas tenues vis-à-vis des personnels du MSEPVA. «Aucun «changement» : ni pôle éducatif, ni départ du mouvoir des ministères dits sociaux, ni arrêt des suppressions de postes... Mais l'application stricte de la RGPP, pourtant dénoncée la veille, qui condamne nos métiers, nos corps et donc le ministère lui-même à échéance de quelques années», regrette amèrement le Syndicat National des Activités Physiques et Sportives qui a décidé d'interpeller l'Élysée et Matignon.

Le SNAPS est en colère et le fait savoir dans son flash info daté du 28 juin. «Après avoir fait campagne sur le slogan «le changement c'est maintenant», la ministre nous a expliqué que modifier ce que la RGPP avait façonné serait brutal et déstabilisant pour les personnels. L'UNSA/Education a rappelé à la ministre que le maître nageur pouvait sauver une vie en sortant brutalement la tête de l'eau de quelqu'un... L'allusion à l'état de quasi-mort cérébrale de notre ministère était claire, mais le sort de son propre ministère et de ses personnels n'a semblé ni l'émouvoir, ni être sa préoccupation première. Elle n'a même pas contesté le risque de disparition de l'administration «jeunesse et sport» qu'impliquait ce non changement... Même le projet de service à compétence nationale pour assurer la ges-

tion des CTS n'est pas abandonné mais subordonné à une énième étude sur les missions de CTS.» Et le SNAPS d'ajouter : «Le ministère chargé des sports restera la dernière roue du carrosse technocratique des ministères dits sociaux. La disparition de nos missions et de nos corps dans des services interministériels sans cohérence et hors de la mission éducatrice de l'État va s'accélérer. Le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux n'est pas remis en cause. Inutile de chercher la moindre remise en cause de la RGPP... De plus en choisissant de refuser, sans explication, l'intégration du MSJEPVA au sein du pôle éducatif promis par le Président de la République ; l'étude de la revendication syndicale première et commune de quitter le SGMS (Secrétariat général des ministères sociaux) ; la

création d'un CTM propre au MSJEPVA... la ministre a tué d'entrée de jeu les trois conditions nécessaires à l'établissement d'un véritable dialogue social, à savoir le respect de la parole donnée, la prise en compte des propositions syndicales et la création d'une instance institutionnelle dédiée à ce dialogue social.»

Dans ce déluge de mauvaises nouvelles, la ministre a néanmoins évoqué quelques pistes positives. Elle a notamment prévu de revoir le réseau des CREPS en soulignant l'anormalité des régions qui en sont dorénavant dépourvus. La ministre des sports a par ailleurs annoncé une étude sur l'adéquation entre les missions ministérielles et les structures. L'étude a été confiée à l'inspection générale.

Le judo adopte un double dispositif communication en vue des JO

A l'occasion des Jeux Olympiques de Londres qui auront lieu du 27 juillet au 12 août prochains, la Fédération française de judo a mis en place un dispositif de communication particulier pour soutenir les judokas de l'équipe de France avant, pendant et après leurs épreuves qui se dérouleront du 28 juillet au 3 août.

Premier dispositif mis en place : le site «En route pour Londres» (1). Dédié à l'actualité des judokas de l'équipe de France pendant les Jeux Olympiques, ce site permet de suivre leur parcours et leur environnement. Des messages de soutien pourront être postés sur le forum du site et toutes les informations inhérentes à la compétition y seront disponibles. La rubrique «Au coeur des Bleus» permettra aux internautes de découvrir les coulisses de la préparation olympique. Des interviews et des vidéos des moments de vie des judokas de l'équipe de France seront accessibles à tous.

Deuxième dispositif : la page facebook «Equipe de France de judo» (2). Il s'agit de la nouvelle page facebook de la fédération, créée pour les Jeux Olympiques de Londres 2012, qui permettra aux internautes d'être tous les jours au courant des actualités des sélectionnés olympiques. A raison d'un à deux posts par jour, la page facebook vivra au rythme des vidéos, interviews et messages de soutiens.

1 enroutepourlondres.ffjudo.com/

2 facebook.com/equipedefrancedejudo

Clin d'oeil

Hadleigh Farm, site du VTT olympique reviendra à la population locale

A l'ombre du château de Hadleigh, qui du haut de ses 700 ans d'âge domine l'estuaire de la Tamise, Hadleigh Farm (la ferme de Hadleigh) en Essex offrira cet été un cadre fantastique aux compétitions olympiques de vélo tout terrain (VTT). Le site s'apprête à accueillir près de 20.000 spectateurs par jour durant les Jeux et le paysage et la topographie des lieux offrent un cadre idéal pour le VTT. Les concepteurs du parcours ont profité à plein des dénivellations du terrain pour créer un circuit implacable qui promet des courses exigeantes pour les cyclistes et tout à fait spectaculaires pour les spectateurs. Une fois les Jeux terminés, le site reviendra à la population locale grâce au Projet de legs d'Hadleigh dont la mission est de tirer le meilleur parti de l'héritage d'Hadleigh Farm et de cet exceptionnel circuit de VTT olympique. Le parcours lui-même sera conservé et adapté pour un usage public et les pistes et autres sentiers du domaine seront ouverts à d'autres usagers : marcheurs, cyclistes, coureurs et cavaliers. Les projets de protection et d'amélioration de l'environnement naturel et historique et la rénovation des installations destinées aux visiteurs sont également prêts à démarrer grâce à une collaboration du conseil du comté d'Essex et de l'Armée du Salut. «*Le conseil du comté d'Essex et son partenaire, l'Armée du Salut se sont engagés à profiter de ces compétitions de VTT olympique pour créer un legs durable non seulement pour Hadleigh mais pour l'ensemble de la région*», a indiqué Stephen Castle, membre du conseil du comté à l'annonce du projet. «*Depuis le lancement de notre consultation sur Hadleigh Farm en septembre 2011, nous nous réjouissons de constater l'appui de la population locale. Et les plans présentés aujourd'hui reflètent son soutien sans réserve et sa vision pour Hadleigh Farm et le Country Park sources de bénéfices sociaux, économiques et environnementaux pour tout l'Essex.*»

Ce mois-ci dans

La Lettre de l'Officiel juridique du sport

- Vers une diminution de la rémunération des agents sportifs dans le football
- Requalification en CDI d'un contrat de travail d'un entraîneur de football amateur
- Droits TV de la Ligue 2 : l'Autorité de la concurrence saisie
- Traitement automatisé des données relatives à la localisation des sportifs

Bulletin d'abonnement ci-dessous ou sport.fr/abonnement

Abonnement

A retourner à : Groupe Sport.fr - Centre d'affaires - 32, bd Paul Vaillant Couturier - 93108 Montreuil Cedex

Etablissement :

Service :

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Fax :

E-mail :

- La Lettre du Sport199 € TTC
- La Lettre de l'économie du sport199 € TTC
- La Lettre de l'Officiel juridique du sport169 € TTC
- La Lettre du Sport + La Lettre de l'économie du sport329 € TTC
- La Lettre du Sport + La Lettre de l'Officiel juridique du sport329 € TTC
- La Lettre de l'économie du sport + La Lettre de l'Officiel juridique du sport329 € TTC
- L. du Sport + L. de l'économie du sport + L. de l'Officiel juridique du sport399 € TTC
- Sport.fr Pro299 € TTC
- Ecrin-classeur La Lettre du Sport (*)29 € TTC
- Ecrin-classeur La Lettre de l'économie du sport (*)29 € TTC
- Ecrin-classeur La Lettre de l'économie du sport + La Lettre du Sport (*)49 € TTC

* boîte de rangement d'une contenance de 45 numéros soit 1 an d'abonnement / frais de port inclus

Mode de règlement

- Chèque bancaire** à l'ordre de Groupe Sport.fr
- Prélèvement automatique** la signature apposée dans le cadre ci-dessous implique le bon pour prélèvement du (des) montant(s) coché(s). Joindre un RIB du compte à débiter.
- Bon de commande** (réservé aux administrations)

Signature et cachet de votre établissement

Numéro national d'émetteur : 460561
GROUPE SPORT.FR - SIREN 429787229

Les informations relatives à votre abonnement ne seront pas communiquées à des tiers. En application de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, art L.27, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces données. Abonnements groupés et renseignements complémentaires : tél. 09 70 40 65 15 / commercial@sport.fr

Le Wakeboard Câble : la discipline sport extrême qui a le vent en poupe

Le Wakeboard Câble fait de plus en plus d'émules... Tentons d'expliquer pourquoi cette discipline nautique qui consiste à tracter un «rider» via un téléski nautique installé sur un plan d'eau suscite-t-elle tant d'intérêts ?

Longtemps pratiqué à l'aide d'un bateau, le wakeboard fait peau neuve et retrouve toutes ses lettres de noblesse avec le téléski nautique. La discipline plaît d'abord parce qu'elle est écologique. Le téléski nautique est une installation permettant la pratique du wakeboard et du ski nautique sur un plan d'eau. Le câble est entraîné par un moteur électrique qui, sans bruit, emmène non pas 1 seul pratiquant mais jusqu'à 12 pratiquants en simultané. Deuxième point fort : ce sport est économique. La taille du plan d'eau, nécessairement plus grande avec un bateau, se trouve rétrécie du fait de l'utilisation d'un câble circulaire ou 2.0 (câble reliant

2 pylônes pour effectuer des allers/retours, Ndlr.). Du coup, la pratique peut s'effectuer également sur fleuve ou bassin. Troisième point fort : la discipline est urbaine. Avec un plan d'eau moins grand, le wakeboard câble offre une alternative de pratique tout aussi euphorisante. Au même titre que le skate avec les skates park, le wakeboard câble s'installe en zone périurbaine, voire urbaine, pour se rendre accessible à tous.

Une discipline qui intéresse le CIO

L'intérêt suscité par le wakeboard câble va bien au-delà du cercle de ses pratiquants puisqu'il attire éga-

lement celui du CIO (Comité International Olympique). A l'aube de l'ouverture des jeux d'été à Londres, le CIO a placé le wakeboard câble parmi les 8 disciplines en lice pour les Jeux Olympiques de 2020. L'ensemble des compétitions qui vont se dérouler dans les mois à venir seront par conséquent l'occasion pour les experts olympiques d'apprécier et de juger de l'attrait de cette discipline. Parmi les rendez-vous importants, la 14ème édition des **Champions** d'Europe/Afrique de wakeboard câble, qui se tiendra pour la première fois en France, à Toulouse – Sesquièrre (31) du 5 au 8 septembre.

Le métier de la semaine

Le conseiller technique régional (CTR)

Il est un agent de l'Etat, ayant une compétence avérée dans sa discipline. Il est en priorité chargé des formations des futurs formateurs (brevets fédéraux, diplômes d'Etat du ministère des Sports), de l'entraînement, mais aussi de projets de développement. Il assure la liaison entre la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) auprès de laquelle il est affecté, les organes déconcentrés de la fédération sportive (ligue, comités régionaux et départementaux) et les différents services publics ou privés qui participent au développement des APS. Un CTR doit notamment être capable de constituer, gérer et traiter un réseau de façon régulière, de valoriser ses actions et d'en mesurer l'impact.

Le sport de la semaine

Le wakeboard

Le wakeboard (de l'anglais wake, sillage, et board, planche) est un sport nautique qui surgit au début des années 1980 après l'avènement du skiboard (qui est désormais le snowboard) à partir d'une combinaison de techniques de ski nautique, de snowboard et surf. Ses racines viennent du «skurf», qui fut créé en Nouvelle-Zélande par le shaper de planches de surf Allan Byrne et ses amis dont Kevin Jarrett. Allan Byrne prêta un Skurf board à Jeff Darby et ses amis de Queensland (Australie) qui commencèrent à faire créer leurs propres planches et qui rentrèrent plus tard en contact avec le surfeur Tony Finn (San Diego, Californie) qui créa la marque Skurfer en commercialisant une planche hybride entre un ski nautique et un surf. Le but principal de ce sport était de retrouver des sensations de glisse comparables à celles des sports en vogue à cette époque (skateboard, Windsurf, surf) sans avoir besoin de conditions météorologiques particulières (vent, houle). De l'autre bout du monde en 1983, Howard Jacobs créa plusieurs wakeboards en montant des sangles de pieds de planche à voile à une planche de surf. En 1984, il pouvait lancer des «back flips» sur la rivière de St. Johns River à Jacksonville (Floride). Ce sport pouvait ainsi être pratiqué sur tous les plans d'eau (lacs, plans d'eau artificiel, rivières, mer), en étant tracté par un engin à moteur.

Le saviez-vous ?

Le matador, plus ou moins récompensé selon le spectacle offert

Lors d'une corrida en Espagne, après la mise à mort du taureau, un jury composé du président et de ses deux assesseurs décide de la récompense envers le matador. Celle-ci est : une oreille coupée au taureau si le spectacle était bien, deux oreilles si le spectacle était très bien, et deux oreilles et la queue s'il était fantastique.

Le Tour de France du sport : le Nord-Pas-de-Calais

La région Nord-Pas-de-Calais est un territoire sportif par excellence. Preuve en est l'importance du nombre de licences délivrées (922 051). Sans oublier un nombre important de sportifs de haut niveau (325) et d'équipements sportifs (hors sport de nature – 12465). Avec, toujours, une large prédominance du département du Nord.

Les chiffres-clés du sport dans le Nord-Pas-de-Calais

	NPDC	Nord	Pas-de-C.
Fédérations sportives (septembre 2011)			
Clubs (données de l'année 2010 estimées au 1er septembre 2011) (1)			
Fédérations unisport olympiques	3 629	2 294	1 335
Fédérations unisport non olympiques	1 634	1 025	609
Fédérations multisports	3 789	2 161	1 577
Total clubs affiliés à une fédération	9 052	5 480	3 521
Licences (données de l'année 2010 estimées au 1er septembre 2011) (1)			
Fédérations unisport olympiques	459 377	295 087	164 021
Fédérations unisport non olympiques	103 911	56 491	45 712
Fédérations multisports	358 763	229 852	119 442
Dont Fédérations exclusivement en charge des personnes handicapées	3 324	1 949	1 364
Total des licences sportives délivrées	922 051	581 430	329 175
Taux de licences sportives pour 100 habitants	22,9	22,7	22,5
Encadrement du sport fédéral (données au 1er septembre 2011) (2)			
Nombre de Conseillers techniques affectés dans les services déconcentrés (H/F)	38	-	-
Hommes	34	-	-
Femmes	4	-	-
Equipements sportifs (hors sports de nature)			
Ensemble des équipements hors sport de nature	12 465	7 587	4 878
Terrains grands jeux (foot, rugby..)	2 711	1 496	1 215
Courts de tennis	1 353	894	459
Bassins de natation	196	133	63
Le sport de haut niveau (données au 1er septembre 2011)			
Nombre de sportifs en catégorie Élite	38	27	11
Nombre de sportifs en catégorie Senior	106	77	29
Nombre de sportifs en catégorie Jeune	180	115	65
Nombre de sportifs en catégorie Reconversion	1	1	0
Nombre total de sportifs de haut niveau	325	220	105
Nombre de sportifs en catégorie Espoir	315	203	112
Nombre de sportifs en catégorie Partenaires d'entraînement	11	8	3
Nombre de pôles France	0	-	-
Nombre de pôles France Jeune	5	-	-
Nombre de structures associées	2	-	-
Nombre de pôles espoirs	16	-	-
Nombre total des pôles sportifs labellisés et de structures associées en 2010/2011	7	-	-

(1) Totaux régionaux y compris les non répartis par département / Total France métropolitaine y compris les non répartis par département et par région

(2) Il s'agit de l'ensemble des conseillers techniques régionaux et nationaux affectés en région

Sources : DJEPVA-MEOS (recensement annuel des licences et clubs au sein des fédérations sportives agréées), Direction des Sports